



Lundi 24 septembre 2018

**Réunion d'information pour les
parents des élèves de
Quatrième**

Conseillère d'orientation Psy : Mme Adam Servane

Assistante sociale : **Mme Pottier Charlotte***

Infirmière : Mme Abrell Véronique

PERSONNELS DU COLLEGE JACQUES PREVERT

ANNEE SCOLAIRE 2018/2019

AGENT COMPTABLE :

M. Lucas Michaël

EQUIPE DE DIRECTION

La Principale : Mme Desfontaines Joëlle	L'Adjointe Gestionnaire : Mme Péan Céline
La Principale Adjointe : Mme Guerpin Catherine	
Secrétariat de direction : Mme Gallo Laëtitia	Secrétariat de Gestion : Mme Douchin Murielle
Conseiller Principal d'Education : M. Bensaha Valéry	

POLE PEDAGOGIQUE

Lettres classiques	M. Fouénard Stéphane - Mme Pinson Marie
Lettres modernes	Mme Le Gout Alexandra - Mme Yvetot Sophie
<u>Hist-Géo</u>	M. Berry Aurélien - M. Félix Bertrand - M. Montaud Frédéric
Mathématiques	M. Clavel Jean-Pierre - M. Lehérissier Fabrice - M. Adam Philippe
Arts Plastiques	Mme Guernet Juliette
<u>Educat.</u> Musicale	M. Arnholz Matthias
Sc. Physiques	M. Legendre Steve
SVT	M. Marion Michaël - M. Bignon Valentin*
Technologie	M. Péligrain Christophe - M. Spicher Philippe*
EPS	Mme Bryere Mathilde - Mme Jauneau Sophie - Mme Roy Hélène
Allemand	Mme Rousseau Laure*
Anglais	M. Aboussena Abdelghani - Mme Glemas Isabelle - Mme Lelandois Sandrine
Espagnol	Mme Hurel Isabelle - Mme Faucher Louise
Documentaliste	M. Rattier Thomas
Prof. des Ecoles	Mme Charras Lucie
Profs rattachés :	M. Blanc Sébastien - Lettres
	Mme Guillerm Julie – Lettres
	Mme Delphan Mégane - EPS

POLE VIE SCOLAIRE CPE : M. BENSAHA Valéry

A.P	M. Marie Romain*
A.P	M. Rayon Antoine*
A.E	M. Richard Yann
A.E	Mme Deschambres Sophie*
A.E.	Mme Pique Cathy*
A.E.	Mme Herson Maëva
A.E.	M. Talmont David*

Auxiliaires de vie scolaire

Mme Cassagnes Laurence
Mme Kern Charlène
Mme Pattier Véronique - ULIS
Mme Gautier Cindy
Mme Bennéhard <u>Mélinda</u>
Mme Diaz Lisa*

Contrat d'apprentissage AES

Mme Devillard Auriane - ULIS

POLE TECHNIQUE Resp : Mme PEAN Céline

Cuisinier	M. Veroult Olivier
OP	M. Janez Patrice
	M. Alimeck Tony
Agents Départ.	M. Desclos Jean-Jacques
	Mme Fleury Céline
	Mme Lecroq Nathalie
	Mme Piard Martine
	Mme Ouin Brigitte
	Mme Richard Isabelle
Agents Commun	Mme Blin Joëlle
	Mme Carroza

Contrat d'apprentissage Cuisine

Mme Champin Eloise*

Service civique



* : 11

Interdiction du portable au collège



- Deux **exceptions** doivent néanmoins être notées:
 - _ les usages pédagogiques, encadrés par un professeur, du téléphone portable ou de tout autre équipement de communications électroniques;
 - _ les dispositifs médicaux associant un équipement de communication dans le cadre d'un projet personnel de scolarisation (PPS) ou d'un projet d'accueil individualisé (PAI).

- **L'éducation aux médias et à l'information** doit permettre à tous les élèves d'apprendre à communiquer et à avoir un usage raisonnable et raisonné du téléphone portable.

Les parents :

Echanges :

- Carnet de liaison
- ENT: informations et accès au logiciel Pronote (emploi du temps, cahier de textes, absence de professeurs, incidents, agenda, menu, évaluations...)
- Rencontres : prise de rendez-vous
- **Election au Conseil d'Administration : 6 titulaires et 6 suppléants**
 - ❖ Date limite de dépôt des noms 01/10 (passage au secrétariat)
 - ❖ Matériel donné à l'élève (1 membre de la fratrie) 06/10
 - ❖ Elections ve 12/10 am : 13h / 17h (possibilité de vote par correspondance)
- **Délégués de parents pour les Conseils de classe**

Qui vote ?

Tous les parents d'enfants scolarisés, en maternelle, en élémentaire, au collège ou au lycée, y compris les parents de nationalité étrangère.



1 parent = 1 voix

Le matériel de vote

Envoi du matériel de vote aux parents au moins 6 jours avant la date des élections :



par voie postale,



ou via le cahier de liaison ou le carnet de correspondance de l'élève.

Deux solutions pour voter



Le vote sur place : les parents se rendent dans l'établissement le jour du vote.



Le vote par correspondance : à transmettre avant l'heure de la clôture du scrutin.

> Le parent d'élève insère le **bulletin de vote** dans **l'enveloppe n°1**.



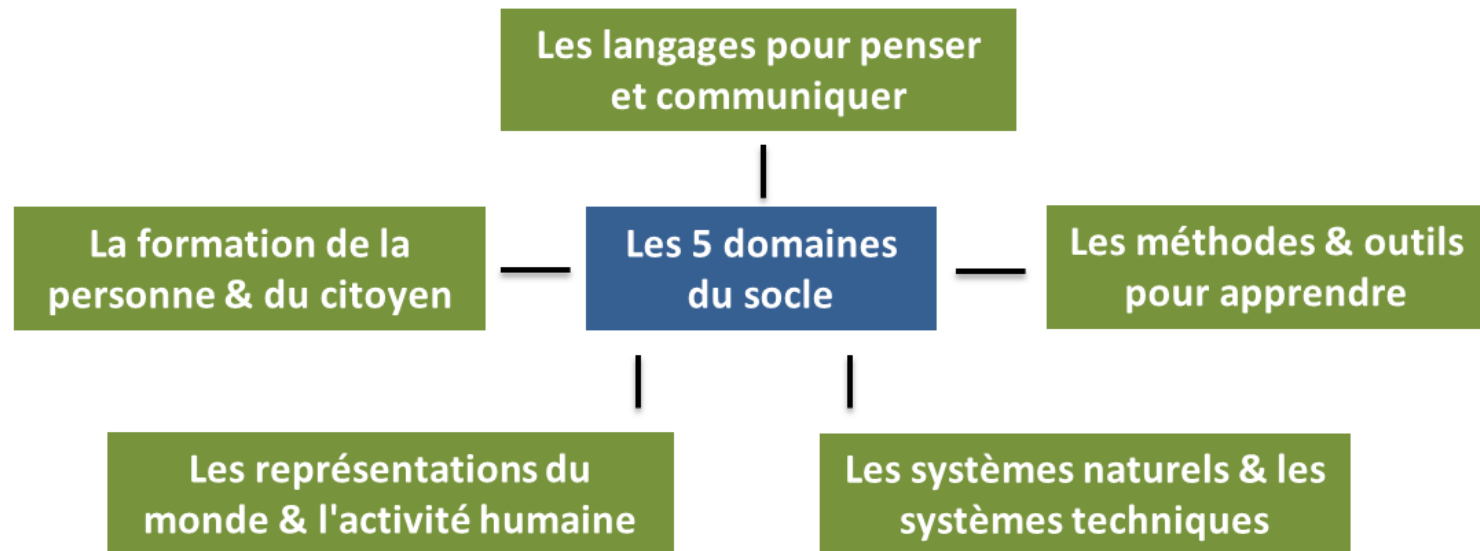
> Le parent d'élève place ensuite **l'enveloppe n°1** dans **l'enveloppe n°2** sur laquelle il appose ses coordonnées et la mention « élection des représentants des parents d'élèves ».



> Le parent d'élève insère **l'enveloppe n°2** dans **l'enveloppe n°3** qu'il cache et adresse à l'établissement scolaire soit par voie postale, soit via l'élève.



Les 5 domaines de formation du nouveau **socle commun de connaissances, de compétences et de culture** correspondent aux connaissances et aux compétences que votre enfant devra avoir acquis à la fin de sa scolarité.



L'organisation des enseignements

Des enseignements communs

23h en 6^e

22h en 5^e - 4^e - 3^e

+

Des enseignements complémentaires

Accompagnement Personnalisé (AP)

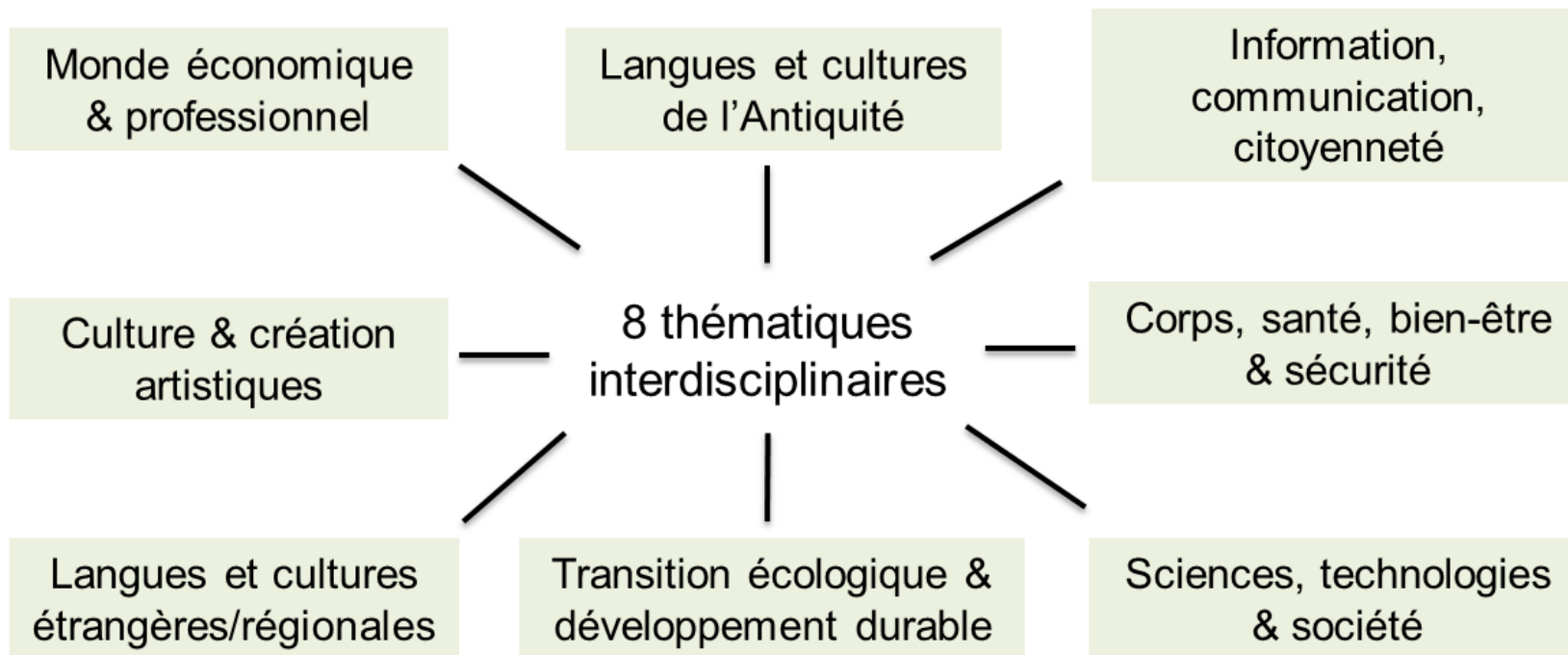
3h en 6^e

1 à 2h en 5^e - 4^e - 3^e

**Enseignements Pratiques
Interdisciplinaires (EPI)**

2 à 3h en 5^e - 4^e - 3^e

Enseignements pratiques interdisciplinaires...



- Au moins 2 thématiques différentes par an (de la 5^e à la 3^e) ;
- Au moins 6 thématiques à la fin de la 3^e ;
- Usage des outils numériques et pratique des langues vivantes étrangères.

A l'échelle nationale

	4 ^e
Français	4h30
Mathématiques	3h30
Sciences de la vie et de la terre	1h30
Technologie	1h30
Sciences physiques	1h30
LV1	3h
LV2	2h30
Histoire géographie, éducation morale et civique	3h
Arts plastiques, éducation musicale	1+1
EPS	3h

Evaluations par compétences

Enseignement optionnel de Latin et Section Sportive d'équitation

ORIENTATION :

A l'issue de la classe de quatrième, une orientation vers des Troisièmes Prépa Pro ou DIMA (Dispositif d'Initiation aux Métiers en Alternance) sont envisageables.

Cela concerne des élèves qui, a priori, s'orienteront vers la voie professionnelle ou l'apprentissage

Préparation au DNB par des Devoirs Communs en Maths (1h30/2h) et Sciences (3 X 1/2 h /1h) DNB Fin Mars ou Début Avril

Dispositif « Devoirs faits »

Proposer aux élèves dans l'établissement un temps d'étude accompagnée pour réaliser les devoirs

Dispositif qui s'adresse aux élèves volontaires

En complément de l'Etude du soir de 17 à 18h

PSC1 Prévention et Secours Civiques de niveau 1

Mai 2019 pour tous les Quatrièmes

Bourses scolaires

Dossier distribué demain ou reçu par mail

Dossier numérique ou papier

Cantine

DP 4J par trimestre